

Lutter contre le décrochage scolaire en Seine-Saint-Denis : de l'analyse à l'innovation

Cycle de qualification organisé les 11, 16 octobre et 8 novembre 2018

En 2017, 98 000¹ jeunes de plus de 16 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme. Institutionnellement, le décrocheur est défini comme étant un jeune qui quitte prématurément un système de formation initiale, sans avoir obtenu ni le baccalauréat, ni un diplôme à finalité professionnelle de niveau V ou IV (BEP ou CAP) et qui n'est plus inscrit dans un cycle de formation. Si elle a le mérite de permettre un éclairage statistique, dans les faits, cette définition est insuffisante pour mesurer et comprendre le décrochage. En effet, à ces décrocheurs bien identifiés et comptabilisés, viennent s'ajouter nombre de décrocheurs dits de l'intérieur, ces élèves assidus qui ont une attitude conforme en classe mais qui désinvestissent totalement leur scolarité.

Le décrochage scolaire n'est pas un phénomène nouveau. En 1980, 39% des jeunes sortaient de l'école sans diplôme ou avec le seul brevet. Ils ne sont plus que 12 % aujourd'hui. Pour autant, les conséquences négatives d'une sortie scolaire sans diplôme sont nettement plus marquées aujourd'hui qu'elles ne pouvaient l'être il y a une trentaine d'années, tant du point de vue de l'insertion sociale que professionnelle : le taux de chômage des sortants précoces est aujourd'hui nettement plus élevé que celui des diplômés et l'impact du décrochage est particulièrement important en termes d'estime de soi, de santé et de qualité de vie. De manière générale, au cours de leur vie, les individus qui quittent l'école avant d'avoir obtenu un diplôme ont plus de risque d'être exposés à des difficultés qu'elles soient personnelles, sociales et/ou économiques.

Le décrochage scolaire est un processus complexe et multifactoriel, qui peut s'étaler sur toute la durée de la scolarité. Il n'y a pas d'effet mécanique dans le décrochage scolaire. Ses causes sont multiples et peuvent résulter de la conjonction de problématiques diverses : familiales, psychologiques, relationnelles, sociales, scolaires.

Forts de ces constats, les pouvoirs publics ont fait de la lutte contre le décrochage scolaire un véritable enjeu de cohésion sociale. Ils ont développé et favorisé la mise en place ainsi que le déploiement de ressources dans et hors l'école, sur l'ensemble du territoire national.

Loin d'être épargnée par ce phénomène, l'académie de Créteil se caractérise par un nombre de décrocheurs particulièrement élevé et à l'intérieur de cette dernière, c'est en Seine-Saint-Denis que l'on retrouve la proportion la plus importante de décrocheurs².

Que sait-on des décrocheurs séquanico-dionysiens ? Quel lien entre le territoire de la Seine-Saint-Denis et le décrochage ? Qu'est-ce que le décrochage nous dit de l'école ? Qui sont les interlocuteurs et les structures ressources en Seine-Saint-Denis ? Quels leviers d'actions, quelles pratiques et quel(s) partenariat(s) pour les professionnel.le.s dans et hors l'école, afin de prévenir le décrochage et/ou favoriser le raccrochage ?

¹ Les chiffres du décrochage, année 2016, ministère de l'Education nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

² Les motifs de décrochage scolaire en Académies, l'exemple de l'académie de Créteil - Pierre-Yves Bernard, Christophe Michaut, centre de recherche en éducation de Nantes, 2015
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01226050/document>

Lutter contre le décrochage scolaire en Seine-Saint-Denis : de l'analyse à l'innovation

Cycle de qualification organisé les 11, 16 octobre et 8 novembre 2018

Séance 1 : jeudi 11 octobre de 14 h 00 à 17 h 00

>Etat des lieux et compréhension du processus de décrochage scolaire en Seine-Saint-Denis

Pour quelles raisons une partie des élèves interrompent, au moins temporairement, leurs études ? Les recherches ont désormais bien établi les différents facteurs sociaux et scolaires conduisant au décrochage scolaire. Mais la perception qu'ont les jeunes des conditions et des situations justifiant leur décrochage est moins investiguée. Ce travail a été mené en 2015 au sein de l'académie de Créteil par le programme Territoires et Décrochages Scolaires (TEDS). Si l'absentéisme, les inégalités sociales, les difficultés familiales, les problématiques liées à la santé sont autant de causes de décrochage, l'enquête confirme également que le décrochage scolaire s'inscrit dans une expérience scolaire et que c'est majoritairement dans leur histoire scolaire que les jeunes situent le moment de rupture qui les amène à sortir de l'école sans diplôme.

Pierre-Yves Bernard, maître de conférences à l'université de Nantes, chercheur au Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN), responsable du programme TEDS

Chantal Olivieri, conseillère technique départemental, Mission de lutte contre le décrochage scolaire, académie de Créteil.

Séance 2 : mardi 16 octobre de 14 h 00 à 17 h 00

> Interagir dans et hors l'école pour prévenir le décrochage ?

La problématique du décrochage scolaire déborde du seul cadre de l'école. Devenue un enjeu de cohésion sociale, elle mobilise l'ensemble des acteurs éducatifs. Comment l'amélioration du climat scolaire peut agir sur la prévention du décrochage ? Qui sont les partenaires et quelles sont les modalités de partenariat dans et hors l'école, qui permettent d'agir sur le décrochage ? Comment renforcer l'école dans sa capacité à faire et quel risque d'externalisation des élèves en difficulté ? Quel bilan pour le projet ACTE en Seine-Saint-Denis ?

Benjamin Moignard, maître de conférences à l'université Paris-Est, membre du LIRTES et co-directeur de l'Observatoire universitaire international éducation et prévention (OUIEP)

Joel Houssin, chargé de projet, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Séance 3 : jeudi 8 novembre de 14 h 00 à 17 h 00

> L'innovation pédagogique et éducative au service de la lutte contre le décrochage

Le décrochage, n'est pas une fatalité. Un certain nombre d'actions pédagogiques et éducatives montrent qu'il est possible de le prévenir et d'y remédier à tous les niveaux du collège et du lycée. Le département de la Seine-Saint-Denis est d'ailleurs riche de plusieurs structures publiques innovantes, qu'elles soient dédiées à l'accueil des décrocheurs ou qu'elles proposent à tous les élèves un projet d'établissement innovant. En quoi ces établissements ou ces projets sont-ils innovants ? Comment l'innovation permet-elle la persévérance scolaire ? Quelle transférabilité de ces pratiques innovantes au sein du système traditionnel ? Comment et quel(s) public(s) orienter vers ces établissements ? Quel lien entre ces établissements innovants et leur environnement, y compris institutionnel ?

Marie-Anne Hugon, professeure émérite en Sciences de l'éducation à l'Université Paris-Ouest-Nanterre, membre de l'équipe « Crise, école, terrains sensibles » du Centre de recherche en éducation et en formation (Cref).

Nathalie Broux, coordinatrice du microlycée 93 (établissement membre de la Fédération des Etablissements Scolaire Publics Innovants), professeur de français au lycée Jacques Feyber à Epinay-sur-Seine